

A l'attention de Monsieur ou Madame le Préfet,
de la DDTM et des autorités compétentes,

SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE
SOUSTONS ET VIEUX BOUCAU.

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE
LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU
LAC MARIN.

Salutations distinguées.

Sophie PEREZ